

DELIBERATION N°29-14

Portant désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants

- Elections sénatoriales du 28 septembre 2014 -

Séance du 20/06/14 (Quorum atteint)
Date de la convocation : 13/06/14

Membres en exercice : 15
Membres présents : 09 votants : 13
Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0
(cf. Liste des présents)

PRESENTS : Jean-Paul FERREIRA, Maire - Félix TIOUKA, 1^{er} Adjoint - Eveline PERIGNY-BAUMANN, 2^{ème} Adjoint - Hervé ROBINEAU, 4^{ème} Adjoint - Les conseillers : Christian BLAISE - Carmélita JEAN-JACQUES - Muriel SABAYO - Julie PARAENSE - Jocelyn Roger THERESE.

Myriam PIERRE, 3^{ème} Adjoint (Proc. à Jean-Paul FERREIRA) - Alexis TIOUKA - Liliane APPOLINAIRE (Proc. à Eveline Perigny) - Bruno APPOLINAIRE (Proc. à Félix TIOUKA) - Josette AUGUSTE (Proc. à Jocelyn THERESE) - Daniel FRANCOIS (Proc. à Jocelyn THERESE mais non valable).

ABSENTS :
SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Eveline PERIGNY-BAUMANN est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Le Conseil Municipal : En application des dispositions du décret n°2014-532 du 26 mai 2014, les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs sont convoqués le dimanche 28 septembre 2014 afin de procéder au renouvellement des mandats des sénateurs dans les départements de la série n°2 dont relève le département de la Guyane.

Les conseils municipaux des départements concernés sont convoqués le vendredi 20 juin 2014, par le même décret, afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté que 1 liste de candidats avait été déposée.

« Ensemble pour Awala-Yalimapo » composée de : Jean-Paul FERREIRA - Eveline PERIGNY-BAUMANN - Felix TIOUKA - Myriam PIERRE - Hervé ROBINEAU - Carmélita JEAN-JACQUES

Les résultats ont été les suivants :

- Présent n'ayant pas pris au vote : 0
- Votants : 13
- Suffrages nuls : 2
- Suffrages exprimés : 11

a obtenu :

- Liste « Ensemble pour Awala-Yalimapo » : 11 suffrages soit 3 délégués et 3 suppléants

Sur ces éléments, le Conseil municipal,

Proclamation des élus : le maire a proclamé élus délégués les candidats de la liste ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur la liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués obtenus. Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats des listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation de la liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus.

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

PO/LE MAIRE DE AWALA-YALIMAPO, Absent
L'Adjoint Suppléant

Félix TIOUKA

